



## **CHARTRE DE L'ASSOCIATION**

### **PAINTBALL INNOVATION PBI**

Paintball Innovation n'est pas une organisation paramilitaire de par l'aspect scénarisé de nos parties certaines notions militaires pourront être utilisées : communication par signaux, progression par binôme ou trinôme...Des sessions d'entraînements avec des échauffement, tir statique ,tir dynamiques .... Seront pratiqués par les membres le souhaitant.

Le maître-mot reste le plaisir avant tout ! Que les membres ne soient pas toujours en accord entre eux peut arriver mais en y mettant chacun du sien on peut tous s'entendre.

Il serait regrettable de perdre tout contrôle de la situation pour une bille mal placée ou des consignes de sécurité non respectées.

## **ADHESION A L'ASSOCIATION**

### **Postulants**

Tout postulant sera partiellement accepté à l'issue d'une partie et après validation du règlement intérieur de l'association.

Les membres du bureau et les membres actifs seront les seuls autorisés à entériner un postulant par majorité présente.

### **-18ans**

Les membres de moins de 18 ans sont acceptés au sein de l'association mais devront remplir une autorisation parentale dûment signée.

**Pour toute inscription, fournir :**

- Copie de pièce d'identité
- Copie de carte de sécurité sociale et de mutuelle
- Attestation de responsabilité civile (à demander à son assureur)
- 2 photos d'identité
- La cotisation

## **COTISATIONS**

Le montant de la cotisation est fixé à 65€( soixante cinq euros) ou 68€ (soixante huit euros).

Le règlement de la cotisation peut se faire par chèque ou espèce.

## **MEMBRES ACTIFS**

L'association Paintball Innovation et le Club PBI promouvoit la pratique de l'activité sportive paintball loisir et scénarisé, regroupe sous le titre de membre actifs ou adhérents ayant souscrit une licence annuel au club PBI Paintball innovation.

Les mineurs peuvent adhérer avec l'autorisation écrite de leurs parents ou leur tuteur légaux.

Le montant de la licence annuel PBI est fixé chaque année en Assemblée Générale.

Une liste actualisée des Membres du club avec leurs coordonnées complètes pourra être remise à tout moment aux membres du Bureau pour qu'ils puissent procéder à toutes les vérifications utiles.

## **OBLIGATIONS DES MEMBRES**

Le paintball étant avant tout un loisir et non une compétition, aucune obligation en terme de fréquence de jeu n'est demandée. (Tous les membres ayant chacun d'autres loisirs, une famille, des obligations diverses...)

Il serait souhaitable que les membres fournissent un minimum d'implication pour la préparation des terrains .Cette implication peut très bien être une mise à disposition de matériel (palettes, outils...), des bras pour le débroussaillage, déblayage, sécurisation des sites....

Les terrains, propriété de Mr Melou Didier fait l'objet d'un bail locatif dont le preneur est l'association Paintball Innovation PBI.

Il incombe aux Adhérents de le maintenir propre en permanence lors et après ces activités.

## **ETHIQUE SPORTIVE ET LUDIQUE**

L'association PAINTBALL INNOVATION se veut neutre à tous points de vue.

Les membres devront donc s'abstenir de tous gestes, comportements, propos, etc. Susceptible de heurter les convictions religieuse, politique ou même philosophique, d'autres membres. Toute propagande est interdite dans le cadre de l'activité de l'association

Pour des raisons de sécurité ,mais aussi d'hygiènes et de confort , il est interdit de fumer sur les terrains et dans l'enceinte du club.

Tout Acte de violence verbale ou gestuelle, tout comportement injurieux ou agressif, tout manquement aux règles de tolérance, tout défaut caractérisé de maîtrise de soi pourront être sanctionnés.

Toute personne manifestement sous l'emprise de l'alcool ou de produits illicites ne sera pas admise sur les terrains.

Tout manquement grave aux règles de la sportivité pourra faire l'objet de sanctions.

La consommation d'alcool est interdite avant et pendant le jeu. Un « verre de l'amitié » peut toutefois être proposé après l'arrêt de jeu, notamment lors de la remise des récompenses à l'occasion de compétitions et autres manifestations (repas de fin d'année Assemblée Générale...)

L'absorption de produit dopant ou psychotrope est strictement interdite en toutes circonstances.

Il est rappelé à tous que l'alcool est à consommer avec modération.

Nous estimons que chacun est responsable de ces actes.

Notre mission n'est pas de faire respecter la Loi au sein de l'association.

#### **Respect de l'environnement et des terrains de jeux :**

- Ne laisser aucun débris
- Feux interdits en dehors des zones aménagées et sécurisées

#### **Respect des joueurs : code « FREC »**

- Fair-play
- Respect
- Entraide
- Convivialité

#### **Respect des non joueurs (promeneurs, spectateurs....)**

Information

- Mettre le bouchon de canon, retirer le masque
- Un texte d'explication au point d'accès est le bienvenu.
- Aller au-devant des gens (ne pas se cacher comme des « voleurs »)
- Courtoisie
- Politesse
- Droit de passage à préserver

## SANCTIONS ET EXCLUSIONS

- Tout abus de quelques sortes que ce soit (alcool, médicaments, drogues, comportement, langages..) sera sanctionné jusqu'à une éventuelle radiation après consultation du bureau.
- Tout membre ne respectant pas les règles de sécurité, d'éthique et de fair-play pourra être sanctionné selon plusieurs niveaux selon d'éventuelles récidives :
  - Retrait de la partie en cours
  - Exclusion de la journée de jeu en cours..
  - Exclusion pendant plusieurs semaines
  - Radiation de l'association après décision du bureau et des membres actifs.

PAINTBALL INNOVATION se réserve le droit d'exclure toute personne ne respectant pas les consignes de sécurité ou n'ayant pas un comportement correct envers les autres participants (agressivité, insultes, excès de tir sur des joueurs éliminés...) Elle ne pourra prétendre à aucun type de remboursement quel qu'il soit.

## MATERIELS NECESSAIRES

### Association :

Le matériel de l'association et des joueurs doivent être en bon état et adapté à la pratique du Paintball.

- Les bouteilles d'air doivent être ré-évaluées si besoin.
- Les masques faciaux doivent être prévus pour le Paintball (norme C.E)
- Les panneaux d'avertissement doivent être de tailles et de lisibilité suffisante et clairement compréhensible (format A4 ou supérieur)

Matériels de sécurité obligatoire et accessible à tous :

- Un moyen de communication (téléphone avec couverture réseau) avec une liste des numéros d'urgence et coordonnées du terrain.
- Adresse du terrain
- Si le terrain est peu accessible, un plan d'accès détaillé et les coordonnées GPS seront affichés.
- Une trousse de premier secours.
- un chrono tachymètre.

Matériel de sécurité recommandé :

- un avertisseur sonore puissant à disposition des organisateurs
- Un plan exact du terrain +/- schéma simplifié.
- un gilet de signalisation pour arbitrage et /ou prise de vues

Matériel de sécurité individuel obligatoire

- Lampe en cas de partie nocturne

## Joueurs :

# TERRAINS

### Le terrain :

Dans l'optique d'un terrain fixe et permanent, moyennant des aménagements de sécurité adéquats, tout lieu pourra être jugé comme praticable par les membres du bureau d'administration.

Il doit pouvoir être facilement mis en sécurité : délimitation simple, point d'accès bien définis, pas de zones dangereuses pour les joueurs, ni de nuisances pour l'environnement et les autres activités.

Une autorisation préalable des propriétaires ou des autorités est requise.

Les terrains privés sont prêtés gracieusement, ils doivent donc être aménagés correctement. Il faut SURTOUT veiller à ne pas dégrader.

Les propriétaires des terrains privés ne sont en AUCUN CAS responsables en cas d'accident .

### Aménagement :

Le terrain comportera :

- une zone de jeu
- une zone de réglage
- une zone de repos

### Délimitation :

Des panneaux d'avertissements seront placés autour du terrain au niveau de tous les points d'accès prévisibles de manière à ce que ces derniers soient au choix :

- Hors de portée de la zone de jeu.
- Protégés par un moyen physique (filet, bâche, mur..)

Il en sera de même de toute voie de circulation fréquentée jouxtant le terrain.

Dans le cas de chemins peu fréquentés des mesures particulières peuvent être prises :

- Mise à disposition d'une signalisation sonore
- Et/Ou mise à disposition de masque de protection
- Proposition d'un chemin de contournement

### Zone de jeu :

Délimitée clairement par des éléments visuels simples :

- clôture (grillages/murée)
- Haie/champs
- Ruban /panneau

### Sécurisée :

Sont considérées comme dangereuses les zones ou dans une situation de jeu normale, la survenue d'un accident grave et prévisible :

- chute de hauteur importante (à pic, trou, plancher visiblement défectueux)
- Eboulement, effondrements (bâtiments, falaises)

Conduite à tenir :

- Toujours : Baliser (ruban +panneaux)
- Si possible : protéger/nettoyer

Zone de repos :

Elle est séparée de la zone de jeu par un moyen physique adapté ou à défaut, suffisamment distante pour être hors de portée de la zone de jeu.

Des sacs poubelles seront à disposition pour y jeter tous les détritrus. En fin de journée, ces sacs seront enlevés du terrain pour éviter toute pollution.

Zone de réglage :

Elle répond à la même norme que la zone de jeu.

Un chrono tachymètre y est disponible (CHRONY)

Sur terrain « pré », il est impératif de faire un « check » du terrain avant de commencer à jouer et de sécuriser les endroits à risque. (La végétation pousse, les pancartes ou autre signalements de danger peuvent tomber ou se détériorer).

L'association a pour but d'avoir un ou plusieurs terrains officiel (convention signée avec le ou les propriétaires), tout Paintball dit « sauvage » (sur un terrain non autorisé ) est interdit par l'association.

## JOUEURS INVITES

En cas de joueur invité, une participation de 10€ (dix euros) sera demandée pour l'accès au terrain. La responsabilité de l'association se limite l'examen visuel du masque, de la bouteille et du réglage de vélocité. (260 FPS MAX)

## SECURITE

Toutes les personnes s'engagent à respecter les consignes de sécurité affichées à l'entrée de la zone de jeu et données par le personnel pendant le briefing de départ.

Ceci pendant toute la durée de l'activité.

PAINBALL INNOVATION se réserve de porter plainte contre un joueur se retrouvant accidenté suite au non-respect des consignes de sécurité suivante :

- Port du masque obligatoire sur la zone de jeu**
- Interdiction de tirer sur une personne à moins de 7 mètres**
- Mettre le bouchon de canon + le cran de sureté avant de quitter la zone de jeu et en cas d'arrêt de jeu.**
- Les joueurs sont sous les ordres de l'arbitre et doivent respecter les consignes de celui-ci.**
- Seules les billes de PAINBALL INNOVATION peuvent être utilisées sur les terrains.**

PAINBALL INNOVATION se réserve le droit de demander à ses joueurs la carte d'identité afin de vérifier leur âge.

Tout mineur devra présenter une autorisation parentale

Toute consommation d'alcool ou substance illicite est interdite, sous peine d'exclusion du terrain.  
Paintball Innovation se dégage de toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation de véhicule sur le parking ou dans l'enceinte du site.

De par la nature du terrain, des souches d'arbres et des branches peuvent occasionner des chutes. Afin de prévenir toutes blessures, il est fortement recommandé aux participants de faire « attention » en courant.

### **Encadrement :**

Dans le cadre d'évènements plusieurs arbitre, encadrants seront recommandé pour le bon déroulement de ce dernier.

### **Zone de jeu :**

-la vitesse sera limitée à 260 FPS en bouche de canon. Tout marqueur devra donc passer obligatoirement par une zone de réglage pour une vérification de la vitesse.

-Full auto interdit

-Le Port du Masque est obligatoire en permanence sur les zones de jeu et de réglage.

-Ne jamais retirer son masque dans la zone de jeu

-Interdiction de tirer sur une personne à moins de 7 mètres

-Il est formellement interdit de tirer sur une personne sans protection.

-Ne jamais tirer au-dessus du filet

-Il est formellement interdit de démonter, détériorer ou de déplacer les obstacles.

### **Zone neutre :**

-Mettre le bouchon de canon avant de quitter la zone de jeu et en cas d'arrêt de jeu

Les dispositifs de sécurité des lanceurs (bouchon de canon) sont obligatoires en permanence dans la zone de repos /Zone neutre.

-Interdiction de tirer (même à vide) dans une zone neutre

(L'enlèvement du masque constitue une violation grave des règles de sécurité)

## **ENCADREMENTS DES PARTIES**

### **Préparation du jeu :**

Avant le début du jeu ,les organisateurs doivent :

-Effectuer un contrôle préalable pour s'assurer du respect des règles d'aménagement du terrain.

- Informer les joueurs :

-Des règles de sécurité préalablement citées

-De la délimitation du terrain et des zones dangereuses.

-Un texte avec un schéma explicite mentionnant ces informations doit être affiché au niveau des points d'accès à la zone de jeu.

Si nécessaire, une visite préalable de la zone de jeu sera effectuée

Contrôler la vitesse des marqueurs.

#### **Règles de sécurité lors du jeu :**

-Chaque joueur doit pouvoir avertir l'ensemble des autres joueurs de façon claire et distincte en cas d'incident (blessure, personne non protégée sur la zone de jeu....)

Ce signal doit être transmis jusqu'au organisateurs, arbitres qui devront arrêter le jeu et prendre les mesures nécessaires.

Les organisateurs, arbitres doivent pouvoir signaler l'arrêt du jeu avec un moyen sonore spécifique type sifflet ou équivalent.

Stockage des bouteilles d'air comprimé de plus de 8 litres

Afin d'éviter tout problème, un rack sera créé pour le stockage des bouteilles personnelles et celles de l'association mise à disposition des joueurs.

Les bouteilles sont vérifiées (ré-épreuve)

#### **JOUEURS :**

-Les joueurs déclarent être en bonne condition physique pour la pratique du paintball.

-Les joueurs s'engagent à respecter le matériel mis à disposition.

-Le matériel doit être rendu en l'état. Toute pièce endommagée, autre qu'usure normale, ou perdue sera facturée.

-Les joueurs s'engagent à respecter les autres en ne proférant aucune agression verbale ou physique.

-Chaque joueurs s'engage à respecter l'état de propreté du terrain et des zones de repos, et devra mettre ses déchets dans la poubelle prévue à cet effet.

- Chaque joueur devra prévoir une tenue adaptée à la pratique du paintball : Chaussure adéquates, vêtements adaptés...

-Il est interdit de quitter l'enceinte de PAINTBALL INNOVATION avec les équipements fournis.

#### **SPECTATEURS :**

Les personnes ne pratiquant pas l'activité sont priées de ne pas gêner le déroulement de celle-ci et de rester derrière les filets de protections (sans le toucher : entre 1 et 5 mètres de distance.

Les chiens doivent être tenus en laisse.

Les très jeunes spectateurs doivent rester, bien sûr, sous la surveillance de leurs parents.

Ceux-ci devront veiller à ce qu'ils ne ramassent, ni n'ingèrent de billes de peinture.

Bien que la peinture des billes soit lavable à l'eau, Paintball Innovation ne serait être tenu responsable de la dégradation ou de la salissure des vêtements des joueurs ou spectateurs durant la prestation.



## RENCONTRES AVEC D'AUTRES EQUIPES

Big Game, Tournois et collaboration avec les autres équipes.

Au minimum une fois par an, Paintball Innovation organisera un Big Game ou Tournois (partie pouvant rassembler plusieurs équipes/associations/joueurs) en collaboration avec un professionnel de la région qui s'occupera de l'aspect logistique et locatif.

Une compensation sera rétrocédée à l'association Paintball Innovation au prorata du nombre de participants.

Un accord écrit sera signé avec toutes les personnes mettant à disposition un espace prévu pour cette manifestation.

## TRANSPORT DES MARQUEURS

Nous obligeons lors des transports à mettre les marqueurs hors d'état de marche, séparation du marqueurs, système air, chargeur et billes ainsi qu'un montage de pontet de sécurité (à code ou clé) sur la détente de celui-ci.

## VENTE PBI

Le club PBI fait l'intermédiaire lors de vente ou achat de matériels, équipements de paintball entre le membre PBI et les fournisseurs

La garantie du matériel ou équipement rentre en compte lors d'une casse de pièce et non pas lors d'une mauvaise utilisation ou entretien bâclé..

Les frais d'envoi et de renvoi ne sont pas pris en charge par PAINTBALL INNOVATION

## FRAIS DE GESTION

### **Frais de matériel et de fonctionnement :**

L'association achètera divers équipements selon les besoins :

Sécurité : filet de protections, poteaux, panneaux de signalisations, chrony...

Autonomie : Afin de pouvoir profiter de notre loisir de façon autonome, certains achats seront effectuées : compresseur, bouteilles de plongées, station de remplissage....

Pour chaque « gros » achat effectué par l'association, les membres du bureau et les membres actifs débattront des modalités d'acquisition.

Tout frais engagé à titre personnel ne sera pas rembourser. Ceci sera considéré comme un don à l'association.

En cas de dissolution de l'association, tout le matériel commun sera revendu et l'argent récupéré sera distribué en totalité aux membres fondateurs (*M.Maintenat Rémy / M.Mélou Didier*)

## ACCEPTATION DU REGLEMENT

L'accès aux prestations de paintball de **PAINTBALL INNOVATION** entraîne l'acceptation du présent règlement intérieur. Il implique aussi l'acceptation des risques liés à cette activité. En particulier que le paintball est une activité physique. Toute personne qui viendrait à se blesser en enfreignant les principes de sécurité ne pourrait tenir responsable : ni l'association **PAINTBALL INNOVATION**, ni les organisateurs, ni la Mairie du lieu de l'activité (VERFEIL)

L'accès aux prestations **PAINTBALL INNOVATION** entraîne une acceptation du règlement intérieur. Il implique aussi l'acceptation des risques liés à cette activité.  
Toute personne qui viendrait à se blesser en enfreignant les consignes de sécurité ne pourrait tenir responsable **PAINTBALL INNOVATION**.

**PAINTBALL INNOVATION** se réserve le droit d'exclure toutes personnes ne respectant pas le règlement intérieur.

Cette personnes ne pourra prétende à aucun type de remboursement quel qu'il en soit.

Mr Maintenat Rémy  
Président du club **PAINTBALL INNOVATION**

X

---

Maintenat Rémy  
**PAINTBALL INNOVATION**

**Signature du responsable ou responsable de groupe :** (+ pièce d'identité)  
(Précédé de la mention « lu et approuvé »)